

Bulletin municipal Belloy-en-France



Janvier 2017

N°18





A l'aube d'une nouvelle année, voyons ensemble **le bilan 2016**, les **réalisations** et **projets** communaux en cours.

Dès la rentrée, aux écoles, nous sommes passés à **l'ère numérique** avec les **premiers T.N.I.** (Tableaux Numériques Interactifs) et leur corollaire, une **classe mobile de PC portables** et **l'Internet scolaire** dans toutes les classes.

Un dispositif informatique complet et interactif qui a donné rapidement toute satisfaction aux enfants comme à leurs professeurs volontaires pour adopter ce nouvel outil pédagogique.

Quant aux **travaux** programmés en **centre-ville**, de la mairie et de l'église ainsi qu'au parc de la Marlière, après accord des subventions et passage des marchés, ils ont démarré comme prévu au dernier trimestre 2016 et s'étendront pour partie sur le premier semestre 2017. Nous sommes bien conscients que leur concomitance obligée entraîne des nuisances de circulation ou de stationnement pendant leur durée. Aussi, merci à tous de bien vouloir l'accepter transitoirement avec philosophie et d'en profiter pour retrouver le plaisir et le bienfait de la marche à pied au moins pour les habitants de notre centre-ville afin de privilégier les déplacements motorisés de nos concitoyens du Hameau du Beau Jay et du quartier de la gare et des Briqueteries.

Les travaux de **rénovation de la mairie** avec reprise des menuiseries extérieures, de la toiture, de l'isolation nous permettront de réaliser des économies d'énergie en matière de chauffage dès 2017. Le ravalement des façades et la réfection du clocheton lui redonneront son éclat de 1860, son année de construction. La réfection de la place Sainte-Beuve complètera cette rénovation d'ensemble de centre-ville au cours des prochaines années.

Les travaux sur **l'église Saint-Georges** de restauration des charpentes, couverture du chœur de la chapelle Nord et de la Sacristie qui avaient bien souffert d'averses de grêlons de taille peu commune débutent quant à eux en janvier par la mise en place d'échafaudage pour 4 à 6 mois selon la météo et les aléas de chantier.

Parc de la Marlière, les travaux d'aménagement d'une voirie de desserte avec trottoirs et placette sécurisée aux abords des écoles, la mise en place de nombreux stationnements desservant bien tous nos équipements publics et la réalisation d'une grande place avec parcours paysager sont en cours pour quelques mois encore.

Toutes ces réalisations permettront d'accueillir les 2.450 habitants prévus à l'horizon 2030 avec l'adoption en 2017 du **P.L.U.** en cours d'élaboration. Nous sommes actuellement 2.175 habitants et une nouvelle enquête de **recensement I.N.S.E.E.** est prévue dès janvier.

En janvier aussi, nous ferons partie d'une **nouvelle intercommunalité** regroupant les 19 communes de Carnelle Pays de France et Pays de France. Cette année, au titre de l'intercommunalité ont été réalisés des réfections de voiries, rue de la halte de la gare au Beau Jay, Chemin vicinal n°4 de Fontenelle ainsi qu'un rond-point de desserte de la **zone** d'activité **de l'Orme**, dont les premiers permis de construire sont prévus pour 2017 avec à la clé des ressources supplémentaires et nombre d'emplois.

Enfin, un grand merci au **monde associatif belloysien** qui anime agréablement notre quotidien et nos loisirs par de multiples manifestations sportives et culturelles. Citons entre autres pour ce dernier trimestre, pour le BEF : loto, beaujolais nouveau, marché de Noël – pour la JAD : expos de peintures, soieries, cartonage – pour le COTAB : récital de chansons, soirées théâtrales, spectacle cabaret et de la part de tous : une mobilisation généreuse pour une belle recette téléthon 2016 – enfin, des journées du patrimoine et de la citoyenneté ainsi qu'une conférence sur les moulins à vent des siècles passés de Belloy et des villages alentours avec la généalogie.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2017.

Après les différentes étapes : estimation du coût des travaux, appels d'offres, demandes sollicitées auprès des services de l'Etat pour bénéficier de subventions au mieux des intérêts de la commune et des administrés, les travaux de réfection de la partie nord de la toiture de l'église et les travaux de ravalement, couverture et menuiseries de la mairie qui avaient été programmés ont ou vont démarrer. Le coût de ces travaux est détaillé ci-après :

travaux réfection toiture de l'église

. couverture - entreprise LELU	140 706,31 € TTC
. charpente - entreprise LELU	45 190,69 € TTC
. maçonnerie - entreprise LEON NOËL	41 042,59 € TTC
. mission architecte	29 038,68 € TTC

soit un total de 255 978,27 € TTC

Subventions attribuées par rapport à l'estimation des travaux :

. Conseil Régional	46 966,00 € TTC
. Direction Régionale des Affaires Culturelles	93 932,00 € TTC
. Conseil Départemental	40 230,75 € TTC
. Réserve Parlementaire	10 000,00 € TTC

soit un total de 191 128,75 € TTC

Reste à la charge de la commune : 64.849,52 €

travaux mairie

. ravalement des façades - entreprise PEINTECO	51 600,00 € TTC
. couverture - entreprise JEANNIN	63 000,00 € TTC
. menuiseries extérieures - entreprise NOUVEAUX FABRICANTS	45 600,00 € TTC

soit un total de 160 200,00 € TTC

Subvention DETR attribuée 38 647,00 € TTC

Reste à la charge de la commune : 121 553,00 €

Monique Moreau Maire-Adjoint



Assurer l'entretien de nos routes communales pour faciliter les déplacements est une préoccupation quotidienne de votre conseil municipal. Un autre souci, nous le savons, partagé par une part importante de nos concitoyens, est celui du stationnement aux abords des bâtiments publics et des commerçants locaux. Pour répondre à ces aspirations légitimes, nous avons pris, au cours des derniers mois, plusieurs décisions importantes.

DES RUES EN BON ETAT

Beaucoup de nos rues avaient subi les outrages du temps et des événements météorologiques. Pour leur redonner une nouvelle jeunesse et assurer la sécurité des automobilistes, nous avons fait procéder à la réparation de nos voies par la technique de « l'enrobé projeté ». Cette technique récente permet de prendre en compte les nids de poule, les dégradations de rive, le faïençage, la pelade et autres fissures. En un seul passage, nettoyage du support à l'air comprimé, couche d'accrochage à l'émulsion de bitume, reprofilage avec gros granulats enrobés de bitume, fermeture et imperméabilisation avec petits granulats enrobés d'émulsion de bitume (couche de roulement) puis compactage avec rouleau compresseur permettent la réparation de nos voies. Cette technique qui nous assure une qualité optimale pendant plusieurs années, est une solution économique et respectueuse de l'environnement. De plus, elle limite la durée des travaux à un temps très court et, de ce fait, la gêne occasionnée à nos concitoyens.



DES RUES PLUS PROPRES

En complément de tout le travail effectué quotidiennement par les personnels communaux pour assurer la propreté de notre village, nous avons conclu un contrat avec la société PAPREC, située à Belloy-en-France, pour que chaque **premier vendredi après-midi du mois**, une balayeuse effectue, dans les rues de notre village, un grand balayage. Le premier essai n'a pas été concluant mais PAPREC a décidé d'utiliser un engin plus important qui, depuis le mois de septembre, donne pleinement satisfaction.



DES FOSSÉS DÉGAGÉS

Chemin de Saint Prix (derrière la gare), nous avons dû demander à une entreprise de recreuser le fossé qui jouxte cette route car des dépôts sauvages de déchets divers et variés obstruaient le fossé et empêchaient au fil du temps l'écoulement normal des eaux avec des risques non négligeables pour les riverains en cas de fortes pluies. Comment comprendre que des personnes confondent un fossé prévu pour l'écoulement des eaux de pluie avec une décharge publique ? C'est un mystère qui coûte cher à la commune !

IMPORTANTE OPERATION DANS LA ZONE DE LA MARLIÈRE



Dans le secteur de la Marlière, une triple opération est engagée. Elle consiste d'une part à créer la rue de la Marlière, d'autre part à aménager une placette sécurisée d'accès au groupe scolaire Albert Boucher et, enfin, à aménager une place de village.

L'objectif de cette opération est double : le premier est de **faciliter le stationnement** de nos concitoyens qui se rendent dans nos écoles, à la crèche, au centre de loisirs, à la mairie, à l'église ou chez nos commerçants locaux en évitant les situations ubuesques que chacun peut constater sur la place Sainte-Beuve lors des entrées et sorties scolaires ; le second est d'offrir un **espace adapté à l'organisation de manifestations festives** comme par

exemple la fête communale et éviter ainsi que les manèges se serrent les uns contre les autres en obstruant le passage des piétons.

Le coût prévisionnel global de cette opération est de **630 943.40 euros**. Pour ce faire, la commune bénéficie de l'aide du **Conseil départemental du Val d'Oise** (60 128.50 €) et de **l'Etat** (110 927.50 €) ce qui laisse à notre charge 459 887.40 € (dont le montant de la TVA 105 157.24 € qui nous sera remboursé ...dans deux ans !). Le maître d'œuvre est le cabinet BDI et les entreprises auxquelles sont confiés les travaux sont COCHERY et SE-GEX énergies.

Ainsi, sans négliger l'existant que nous cherchons à améliorer, votre conseil municipal, comme il s'y était engagé lors des dernières élections municipales, adapte notre village aux nouveaux besoins de ses habitants.



L'école numérique à Belloy !

Adieu le traditionnel tableau noir à craie et son irréductible éponge ou brosse de feutrine.

Place au tableau numérique informatisé (TNI) et à la classe numérique.

L'intérêt majeur du TNI est de favoriser l'**interactivité** entre professeur et élèves. Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants, et rend les enseignements plus ludiques et stimulants.

Cela permet de développer de nombreuses possibilités de travaux en commun : rédaction collective d'un texte, découverte des pages préalablement numérisées d'un album et navigation sur Internet.

Kevin Begin, par le biais des séances informatiques avec l'école élémentaire, prépare les élèves au B2I (Brevet Informatique et Internet) et les initie aux risques de la navigation internet à travers des logiciels ludiques et informatiques tel que Vinz et Lou. Initiative reprise lors des interventions en classe, par la brigade de gendarmerie de Luzarches.

Nous avons donc fait l'acquisition de deux tableaux numériques et d'une classe mobile qui comprend 16 mini-ordinateurs. Cet investissement donne accès à l'internet scolaire dans toutes les classes.

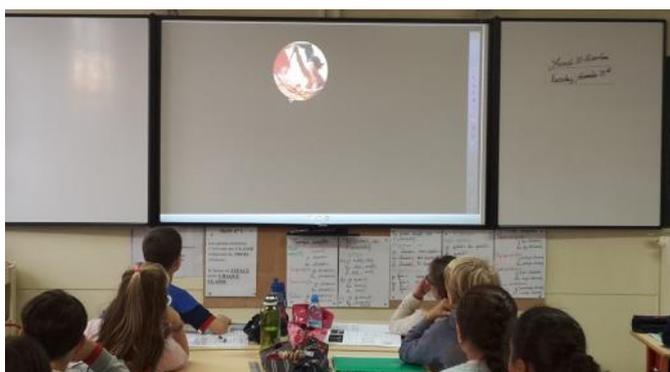
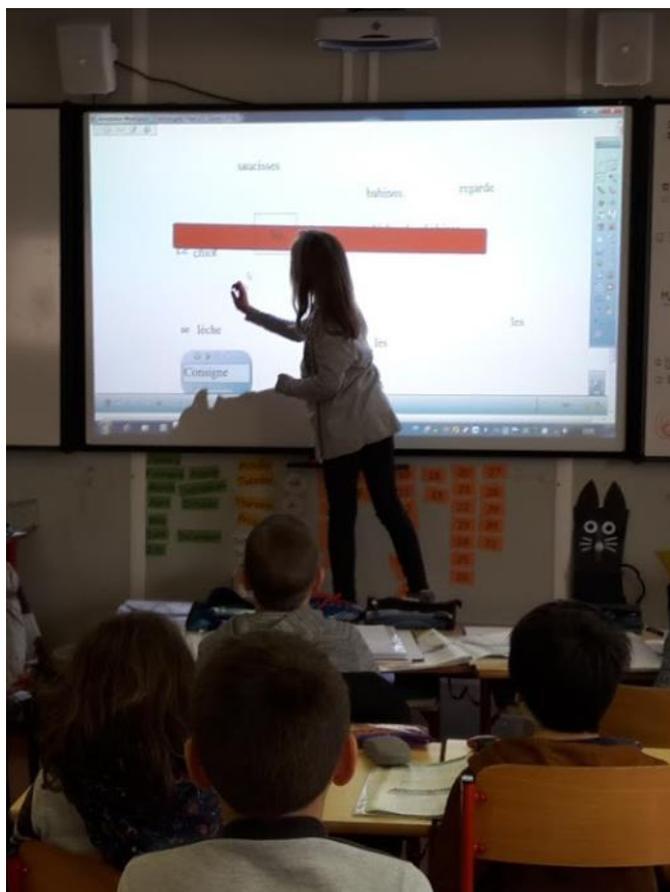
Côté budget, le montant des devis a été respecté et le montant global de l'opération est de 25 299 €.

Cela comprend pour la classe mobile, les ordinateurs, les sacs, une imprimante, et un scanner. Pour les tableaux numériques, la fourniture des câbles, des enceintes, des projecteurs, et des tableaux.

Ce montant comprend également, les prestations d'installation, et de formation à l'utilisation de la solution informatique.

Le financement a été réalisé entièrement sur les fonds municipaux.

Alexis Graf
Maire-Adjoint



Le premier trimestre de l'année scolaire se termine et les fêtes d'année se profilent avec leurs lots de réjouissance. L'équipe d'animation de la garderie et de la cantine se joint à moi pour vous souhaiter de bons vœux de nouvel an. Belloy restant un village rural, je voudrais vous assurer une nouvelle fois de notre volonté de rester à votre écoute et proche de vous et de vos enfants.

Dans cette optique, des activités sont planifiées et proposées à vos enfants tous les soirs de garderie. Un trombinoscope de l'équipe des animateurs



sera bientôt affiché afin de faciliter vos contacts lors de vos passages en garderie. Je rappelle que les menus de la cantine et les fiches d'inscription à l'ACELVEC sont disponibles en mairie et sur le site internet.

N'oubliez pas de garder à jour la liste des personnes habilitées à venir chercher votre enfant sachant que les animateurs seront susceptibles de demander une pièce d'identité à ces personnes en cas de doute.

Nous restons avec Kevin Begin, le coordinateur petite enfance à votre disposition si besoin.

Thibaut Sainte-Beuve Maire-Adjoint

AUX PARENTS D'ELEVES BELLOY EN TRAVAUX : ADAPTONS NOTRE COMPORTEMENT !

Comme vous avez pu le constater, notre commune a décidé la mise en œuvre de plusieurs chantiers dans le centre village qui nécessitent obligatoirement une modification de nos habitudes notamment sur le chemin de l'école.

Jusqu'à la fin du printemps 2017, la réfection de la mairie, la réalisation de la place du village à La Marlière (derrière la mini-crèche et le groupe scolaire) et les travaux dans notre église paroissiale limitent fortement les possibilités de parking sur la place Sainte-Beuve (entre la mairie et l'église).

Nous demandons donc aux habitants du **centre village** de ne plus prendre leur véhicule pour accompagner et rechercher leurs enfants aux écoles afin de laisser les places de stationnement aux habitants plus excentrés de notre village. Des itinéraires piétonniers sécurisés sont assurés. C'est une simple question de bon sens et de solidarité entre les habitants de notre village. Merci par avance de l'attention que vous porterez à cette invitation !



En ce 11 novembre 2016, le cortège s'est ébranlé de la Place Sainte-Beuve sous un soleil lumineux qui illumina le défilé des Anciens Combattants et de la population à travers les rues de notre village. Comme toujours à Belloy-en-France, l'assistance à cette cérémonie fut importante et les enfants très nombreux.

Après le traditionnel dépôt des gerbes au pied de notre monument du souvenir et l'appel aux morts qui fit une nouvelle fois résonner le nom des soldats morts pour la France entre les murs de notre village, **Dominique Sainte-Beuve** lut le discours de **Yves PEYRARD**, président de la section locale de l'U. N. C. (Union nationale des combattants) qui rappela que 33 Belloysiens avaient disparu lors de cette 1^{ère} Guerre Mondiale. Il lut ensuite le message des responsables nationaux de l'UNC qui soulignait que la victoire de Verdun dont on célèbre cette année le centième anniversaire « fut réellement la victoire de la Nation française tout entière » et souhaitait, pour lutter contre le terrorisme qui accable notre pays depuis début 2015, que les Français demeurent « unis, résolus et forts ».

Ce fut ensuite au tour de notre maire de prendre la parole. Il insista sur notre devoir de mémoire pour entretenir la flamme du souvenir des combattants des guerres mondiales de 1914-1918 (huit millions de poilus mobilisés et 1.5 million de morts au combat) et de 1939-1945 mais aussi ceux des conflits qui ponctuèrent les années dites « d'après-guerre », à savoir la guerre d'Indochine et celle d'Algérie. Encore aujourd'hui, insista **Raphaël BARBAROSSA**, les armées françaises sont engagées dans des actions militaires comme en Centrafrique, au Sahel, en Syrie. En France même, l'Opération Sentinelle mobilise de nombreux militaires.

Parler de la guerre, ce n'est donc pas seulement regarder le passé mais c'est aussi s'intéresser à notre actualité. Il rappelle la reconnaissance récente par le Président de la République de la responsabilité de la France dans le « drame des Harkis » et « dans l'internement indigne de milliers de Tziganes ».

Les vagues migratoires qui déferlent actuellement (60 millions de par le monde à ce jour) nécessitent une réponse humaine adaptée à la situation sans oublier le long martyr subi par les populations de Raqqa et d'Alep, en Syrie. Cependant, dans cette situation internationale bien

sombre, Raphaël BARBAROSSA note quelques signes d'espoir comme la remise récente de trois prix littéraires importants à une franco-marocaine, à un franco-polonais et à une franco-hongroise, l'attribution par le parlement européen du Prix Sakharov « pour la liberté de l'esprit » à deux femmes Yazidies rescapées de Daech et celle du prix Nobel de la Paix à Juan Manuel Santos, président colombien, pour avoir rétabli la paix avec les FARC. Mais, selon lui, l'élection de Donald TRUMP à la tête des Etats-Unis génère un doute sur la fiabilité du parapluie de l'OTAN d'où la nécessité de mettre en œuvre rapidement une défense européenne. Toute notre action et toutes nos décisions doivent permettre, affirme-t-il pour conclure, que « les générations à venir souffrent de moins en moins des conflits ».

Après avoir écouté le message de **Jean-Marc TODESCHINI**, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, le cortège quitta le monument aux Morts et la Place du Souvenir au son de l'Hymne à la Joie de Beethoven, hymne de l'Union européenne, pour se retrouver salle Saint Georges autour du verre de l'amitié.



PLU

PLAN
LOCAL
D'URBANISME

Notre PLU a franchi une nouvelle étape importante

Comme nous l'indiquions dans les bulletins municipaux de décembre 2014, juin et décembre 2015 et juin 2016, la réflexion sur notre futur PLU (plan local d'urbanisme) avec le bureau d'étude SIMON-GENIN s'est poursuivie lors de réunions mensuelles régulières. Le bilan de l'existant ayant été effectué, le projet d'Aménagement et de développement durable a été élaboré. Vint alors l'étude du zonage et des dispositions réglementaires du Plan local d'Urbanisme qui a été achevé au cours de l'été. Cela nous a permis de convoquer une deuxième réunion avec les personnes publiques associées le 7 septembre 2016. Ce même jour était organisée salle saint Georges une **réunion publique** pour présenter le projet de PLU à la population. Très nombreux ont été nos concitoyens

qui ont tenu à participer à cette réunion pour connaître les propositions émises qui vont encadrer le devenir de notre village jusqu'en 2030 et donner leur opinion. Certains ont dû rester debout au fond de la salle, faute de places ! Dans le prolongement de cette réunion publique, **une exposition a eu lieu en mairie du 3 octobre au 5 novembre 2017**. Dans l'ancienne salle du Conseil, au 1er étage de la mairie, des panneaux détaillaient pour chaque partie de notre commune les propositions émises. Un cahier permettait de recueillir les avis, critiques, propositions des personnes qui étaient venues visiter cette exposition. Maintenant, toutes les remarques et propositions émises lors de la réunion et lors de l'exposition vont être étudiées lors des prochaines réunions de travail. La prochaine étape importante pour toute la population de notre commune est l'enquête publique qui aura lieu au printemps 2017.

Jean-Marie BONTEMPS Maire-Adjoint

CARNELLE
PAYS DE FRANCE



UNE INTERCOMMUNALITE EN MOUVEMENT !

En cette fin d'année 2016, notre communauté de communes « Carnelle Pays de France » connaît une très riche actualité.

DES TRAVAUX IMPORTANTS ONT ÉTÉ EFFECTUES SUR LA VOIERIE COMMUNAUTAIRE

En octobre dernier, la communauté de communes a entrepris un programme important d'aménagement de voiries communautaires sur différentes localités de notre intercommunalité : Villaines sous Bois, Viarmes, Montsoul, Baillet en France, Saint Martin du Tertre et Belloy-en-France.

Pour ce qui est plus particulièrement des Belloysiens, ils ont pu constater la réfection de la rue de la Halte à Villaines sous Bois et celle de la rue Roger Renard qui est partagée entre Saint Martin du Tertre et Belloy-en-France. Ces travaux représentent un engagement financier de presque 228 000 € dont une participation du Conseil départemental qui dépasse légèrement les 80 000 €.

LA ZONE DE L'ORME SORT DE TERRE !

Comme ont pu le constater tous ceux qui descendent à Viarmes, les travaux du rond-point qui desservira la Zone d'activité de l'Orme et la déchetterie sont engagés et perturbent - pour un certain laps de temps - la circulation automobile. C'est le premier ouvrage qui marque le début d'aménagement de la zone d'activités communautaire de l'Orme qui se situe sur les communes de Viarmes et Belloy en France.

LA CARNELLOISE 2 « Les foulées de Toutedeville »

Cette deuxième édition des « Foulées de Toutedeville » a accueilli le 18 septembre 2016 joggers occasionnels, coureurs assidus et familles à l'occasion d'une matinée sportive adaptée aux goûts de chacun. Des circuits de 5 km ou de 10 km voire de 1.5 km pour les familles, permettaient à chacun de redécouvrir les sous-bois de la Forêt de Carnelle dans une atmosphère sportive et conviviale.

UNE NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES AU 1er janvier 2017 !

Au 1er janvier 2017, les communautés de communes « Carnelle Pays de France » et « Pays de France » vont fusionner pour créer une nouvelle communauté de communes qui s'appellera « Carnelle Pays de France ». Elle comprendra donc 19 communes : Asnières sur Oise, Viarmes, Seugy, Saint Martin du Tertre, Belloy-en-France, Villaines sous Bois, Maffliers, Montsoul et Baillet-en-France d'une part ; Villiers-le-Sec, Epinay-Champlâtreux, Mareil-en-France, Jagny sous Bois, Châtenay-en-France, Le Plessis Luzarches, Bellefontaine, Lassy, Luzarches et Chaumontel d'autre part auront leur destin lié. A cette même date, la commune de Noisy-sur-Oise quittera « Carnelle Pays de France » pour rejoindre la communauté du Haut Val d'Oise autour de Beaumont sur Oise et Persan. Le mois de janvier 2017 verra s'installer le nouveau conseil communautaire constitué des représentants de ces 19 communes et se faire élire les nouveaux responsables (président et vice-présidents) de cette nouvelle entité territoriale.



PAROISSE

Horaires des messes : une feuille d'annonces est affichée au presbytère ou sur www.belloy-en-france.org
Dimanche 11 h – Messe à Belloy / Dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec / Samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

Voici quelques traits de la vie paroissiale à Belloy en 2016 :

27 baptêmes

13 premières communions le 7 juin

4 professions de foi et communions solennelles le 15 juin

11 confirmés le 22 mai par Mgr Stanislas LALANNE, évêque de Pontoise.

3 mariages.

9 célébrations d'obsèques (du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre)

Pèlerinage en Jordanie du 17 au 24 avril (16 participants)

Pèlerinage à Chartres à la Pentecôte le 16 mai (64 participants)

Sortie des enfants du catéchisme du 18 juin à l'abbaye Saint-Paul de Wisques (Pas-de-Calais) et visite de la Coupole à Hel-faut (45 participants).

CAISSE DES ECOLES

Cet automne a vu le renouvellement des membres du comité de la caisse des écoles. Le comité est composé du Maire Président de droit, du Représentant du Préfet, de deux Conseillers Municipaux et de trois Membres élus par les adhérents.

Jean-Yves Charlot, Maire-Adjoint ayant déménagé et donné sa démission, le Conseil Municipal a été amené à redésigner en Septembre 2016 Thibaut Sainte-Beuve et Tony Charlery.

Les élections ont eu lieu le Samedi 26 novembre 2016 et ont été élus :

Stéphanie Guerive

Joël Duarte

Dominique Passerieux

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de leur engagement.

N'oublions pas de remercier Mathilde Machon pour son dévouement et la continuité de son engagement auprès de la kermesse et de la caisse des écoles (de 1973 à 2016).

La prochaine Kermesse aura lieu **le samedi 17 juin 2017**. Votre engagement sera le gage de la réussite de la vie de l'école.

N'oubliez pas que si vous pouvez fournir **des lots pour agrémenter la kermesse**, ceux-ci sont les bienvenus !



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a accueilli, le 10 septembre dernier, 143 visiteurs, chiffre en progression sur l'an dernier, ce qui se révèle encourageant. Quatorze associations étaient présentes à la salle des fêtes pour ce rendez-vous et chacun a préparé son stand avec grand soin, ce dont nous les remercions vivement.

Des échanges conviviaux et constructifs ont eu lieu tout au long du forum et cela s'est traduit par quelques inscriptions immédiates et de nombreuses demandes de renseignements, notamment par de nouveaux habitants. Ces derniers se sont montrés d'ailleurs très satisfaits de pouvoir découvrir les différentes activités proposées au sein de notre village.

Dans la matinée, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Axel PONIATOWSKI, Député du Val d'Oise; celui-ci a conversé avec chacun des membres présents, dans un climat convivial. Nous le remercions chaleureusement pour sa venue à Belloy.

Comme l'an dernier, nos danseurs de salsa et de zumba ont rythmé la matinée avec toujours autant de succès. Les démonstrations du stand de tir ont été, elles aussi très appréciées des Belloysiens.

Nous remercions, à nouveau, toutes les associations qui, par leur disponibilité et leur bon accueil, ont fait de cette matinée une réussite.

Nous remercions M. l'abbé SCRIVE, pour sa participation avec la présence des "scouts de Belloy" et des "amis des orgues".

Merci également à tous les Belloysiens qui se sont rendus à ce forum et enfin, merci à M. le Maire, à ses adjoints et aux membres de la Commission associative pour la réalisation de cette manifestation.

**Notre prochain forum des associations se déroulera le samedi 9 septembre 2017, Venez nombreux!
Bonne année à tous!**

Elisabeth TRIFOGLIO,
Maire-Adjoint, chargée des associations.



Exposition

Loisirs créatifs, peinture sur soie, cartonnage JAD

Comme chaque année, vous étiez nombreux à venir à notre exposition des 26 et 27 novembre 2016.

Nous vous en remercions chaleureusement.

Nous réalisons nos créations en peinture sur soie et cartonnage en nous inspirant de nouvelles techniques, dans un esprit de convivialité et avec toujours la même passion qui nous anime tous.

L'année 2016 a été très riche et valorisante pour nombreux de nos adhérents qui ont participé avec leurs ouvrages aux différents concours de peinture sur soie en France et ont emporté des récompenses.

Nous remercions la Municipalité de nous offrir la possibilité d'exposer nos œuvres dans ses locaux.

Horaires d'ouverture à la Maison pour tous:

le mardi	19h30 - 22h00
le mercredi	14h00 - 18h00
le jeudi	14h00 - 18h00

Pour tout renseignement prenez contact avec Mme Lorraine Collin
au 06 71 81 31 12 ou par email creations.jad@gmail.com

présidente de l'association

Belloy.en.France
exposition.vente 2016
Espace Saint-Georges
Place de la Mairie



les. 26.27
novembre

Pensez aux cadeaux :
Foulards - Echarpes - Abat-jours - coussins ...

peinture sur soie
et cartonnage

Photo: Anne-Cécile Perronnet - 06 10 30 84 81





Pour la première fois, Belloy en Fête a participé au Famillathlon 95 du dimanche 25 septembre 2016 au Golf hôtel de Mont Griffon à Luzarches.

51 stands 53 activités sportives, ludiques et culturelles et animations podium gratuites proposées aux familles porteuses de handicap ou non toutes générations confondues.

Qu'est ce que Famillathlon ?

C'est le grand rendez-vous national des familles pour pratiquer ou essayer de nombreux sports et animations proposés et encadrés par des professionnels .



A noter Les enfants de la garderie de Belloy en France ont participé au concours de dessin organisé par la CAF. Les résultats sont toujours en attente.

Le loto

Pour la deuxième année consécutive, le loto d'halloween organisé par Belloy en Fête le samedi 29 octobre 2016 a connu un très large succès.

Un grand merci à tous nos artisans et commerçants de Belloy et communes voisines (Luzarches, Seugy) pour leur générosité qui nous ont permis d'offrir de nombreux lots et tout particulièrement le gros lot, un ordinateur portable gagné par une habitante de Luzarches.

Rendez vous le samedi 28 octobre 2017, encore plus nombreux et avec encore plus de lots à gagner.



Le beaujolais

Les Belloysiens ont pu célébrer comme il se doit le beaujolais nouveau le jeudi 17 novembre 2016 autour d'une assiette de charcuterie et d'un verre de beaujolais.

50 Belloysiens étaient présents et ont pu le déguster dans une ambiance très conviviale.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.

Notre calendrier 2017

Le karaoké : Samedi 04 février 2017 à partir de 20h

Inscription brocante pour les Belloysiens : samedi 04 mars 2017 de 09h à 12h et de 14h à 18h.

Bal du printemps : samedi 25 mars 2017 à partir de 20h

Brocante : dimanche 02 avril 2017 de 06h à 18h

Fête patronale : du samedi 13 au lundi 15 mai 2017

Téléthon Convention Départementale :

Thibaut Sainte-Beuve, Maire-Adjoint et les membres du COTAB se sont rendus dans la commune de Groslay pour la cérémonie de passation du flambeau entre nos deux communes Belloy-en-France et Groslay.

**Le Téléthon 2016 :**

Ce téléthon 2016 a tenu toutes ses promesses et démontre, une fois de plus la forte solidarité qui entoure cet événement. Les Belloysiens étaient au rendez vous et nous les en remercions.

Le COTAB (Comité d'Organisation du Téléthon à Belloy) nous a proposé un programme riche et diversifié. Le certificat d'étude, le zumbathon kids, ASCB section bibliothèque, généalogie, JAD, yoga, Tir, Foot, le marché de Noël, les cerfs-volants, tir à l'arc, jeux vidéos, le lâcher de ballon, le super loto des enfants, pièce de théâtre et diner spectacle, bell'enfance et le petit-déjeuner du dimanche matin.

Tout naturellement nous félicitons chaleureusement les membres du COTAB sans qui rien ne serait possible, pour leur investissement dans cette lourde tâche. Il ne faut pas oublier toutes les associations et tous les bénévoles qui ont participé, en tenant des stands dans des conditions parfois difficiles dues aux conditions climatiques rudes mais tout cela pour une bonne cause : le téléthon, les enfants et le recul de la maladie.

Alexis Graf Maire-Adjoint



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



LE COMITÉ D'ORGANISATION DU TÉLÉTHON À BELLOY

2016

DURANT CES 3 JOURS DE SOLIDARITÉ, GRÂCE À LA MOBILISATION DE TOUS, NOUS AVONS PU REVERSER À L'AFM LA SOMME DE

12 709,90 €

LES MEMBRES DU COTAB, VOUS REMERCIENT VIVEMENT ET COMPTENT SUR VOUS POUR NOTRE PROCHAIN RENDEZ VOUS LES

8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2017



NOS ANCIENS

Le dimanche 19 juin 2016 à 5 heures du matin, nos anciens se sont retrouvés place de la Mairie pour une échappée belle de 8 jours et 7 nuits à Hendaye au centre de vacances "Azuréva". Après une journée en car, ils ont été accueillis au centre pour la remise des clés des logements mis à leur disposition puis rendez-vous à 18 heures 30 pour une réunion d'information sur le déroulement du séjour suivi d'un apéritif de bienvenue. Durant ces 8 jours, ils ont pu découvrir une partie de l'Atlantique Sud et plus particulièrement le Pays Basque. Un programme d'excursions fort chargé :

La rhune et son petit train à crémaillère avec rencontre des pottoks, et son panorama sur les Pyrénées.

La côte basque :

- . Saint-Jean de Luz, cité des corsaires, avec visite d'un atelier de fabrication artisanale de chistera, du port de pêche, la place Louis XIV, la maison de l'infante, la baie et ses digues, d'un chai typique avec vinification du vin sous l'eau.

- . Biarritz et sa station balnéaire, le phare, le rocher de la vierge, le vieux port et sa grande plage.

- . Cambo les bains avec la découverte de la maison d'Edmond Rostand et ses magnifiques jardins.

- . Espelette, village typique avec ses piments et ses chocolats

La Basse Navarre :

- . découverte de la vallée de la Nive avec passage et

arrêt à Saint-Jean Pied de Port, ancienne capitale de la Basse Navarre au pied du col de Roncevaux sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, visite d'un atelier d'espadrilles, de poteries et découverte de charmants villages.

L'Espagne :

- . Départ le matin pour la visite de San Sébastian, perle du Cantabrique avec sa baie en forme de coquille, ses bars à tapas, visite de Pasaia, port de pêche traditionnel basque.

Hendaye :

- . départ à pied pour la visite guidée du château observatoire Abbadia situé sur les falaises abruptes d'Hendaye, construit entre 1864 et 1884 par Viollet-Le-Duc pour Antoine d'Abbadie, ethnologue-géographe, homme de science.

C'est encore avec beaucoup de plaisir, de convivialité que ce séjour s'est déroulé et achevé. Des souvenirs plein la tête !!! Un hébergement et un guide remarquables.



- Sortie avec l'UNC le mardi 22 Novembre 2016 une journée vannerie et douceurs fromagères : 42 personnes y ont participé.

Prévisions 2017 :

Galette de rois : foyer des anciens en Janvier

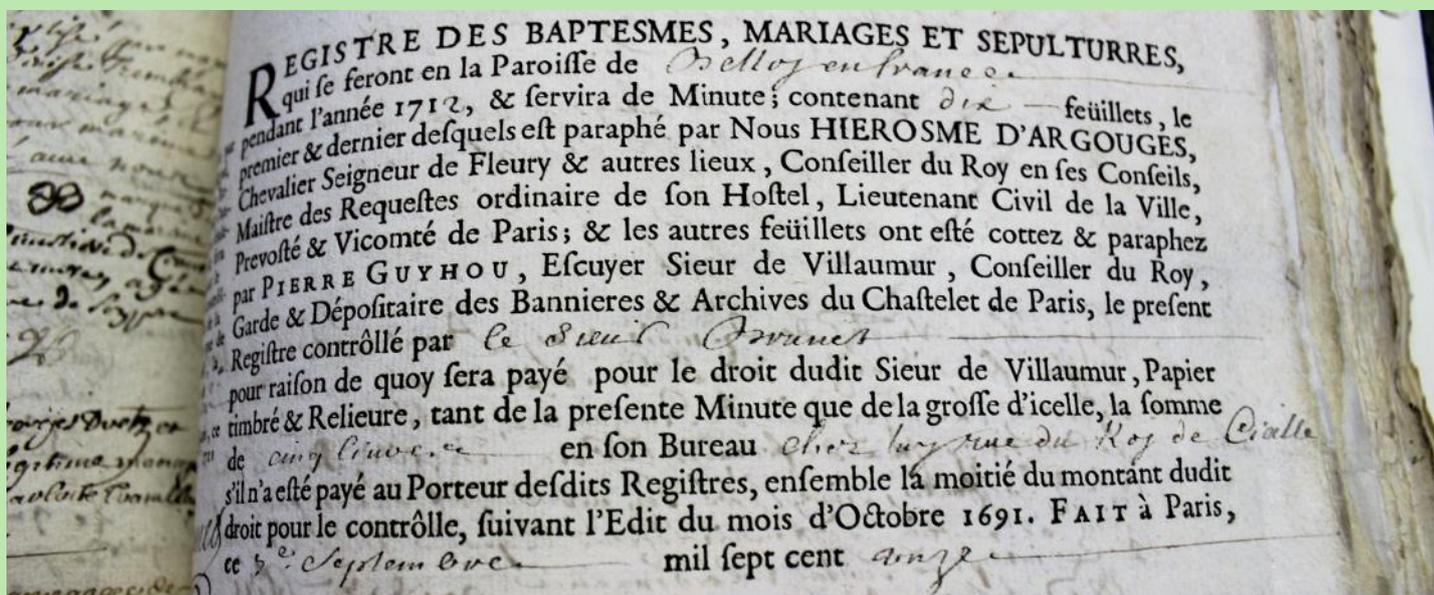
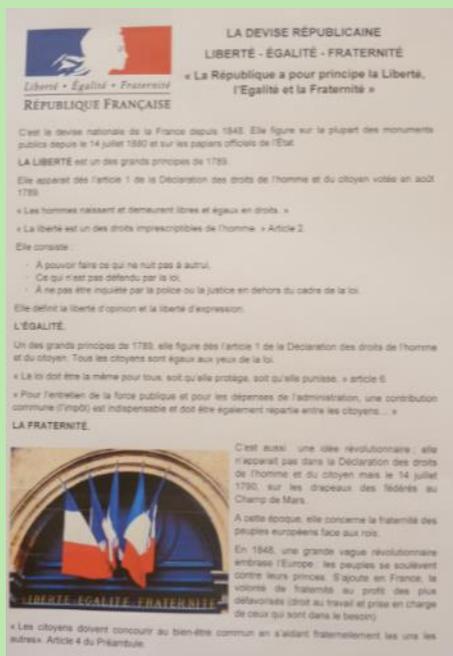
10 mars 2017 : Bercq journée coquilles saint jacques avec déjeuner spectacle

Sortie annuelle à Montgrésin pour les fidèles du foyer en juin et sortie annuelle dans le Périgord du 29 mai au 5 juin 2017.

Les anciens se réunissent tous les Jeudis à 14 heures au foyer situé derrière l'école élémentaire dans le local de l'ancienne cantine scolaire. Il accueille actuellement une vingtaine de personnes et est ouvert à tous ceux qui veulent venir passer un après-midi agréable. Au programme : jeux de cartes, jeu de dominos, musiques, anniversaires, café, goûter etc...

Monique Moreau Maire-Adjointe

La section A. S. C. B. Généalogie a participé au forum des associations du samedi 10 septembre et a présenté une exposition dans le cadre des journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2016 sur le thème "Belloy et le patrimoine de ses citoyens". Une conférence la samedi soir " Le vent dans les moulins de Belloy " avait également été organisée. Peu de citoyens intéressés, en particulier les jeunes, pour lesquels nous avons mis en place cette exposition (week-end où l'école était fermée).



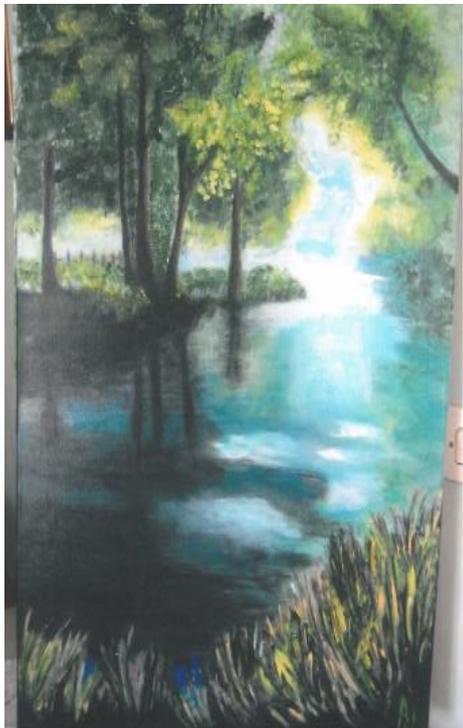
Notre section a participé aussi à une manifestation du Téléthon pour apprendre à toutes et tous à construire un arbre généalogique.

Notre petite équipe de douze membres est toujours aussi active et si vous recherchez vos ancêtres, nous sommes à votre disposition.

Danièle RENAULD
A. S. C. B. Section Généalogie
01.30.35.73.24

COULEURS D'AUJOURDHUI

Cette rentrée 2016 était comme chaque année attendue avec impatience par tous les participants très heureux de se retrouver dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale. L'atelier est ouvert à tous et à toutes, du débutant au plus confirmé. Nous vous disons à bientôt. Pour tout renseignement contactez nous :
La présidente : 06 52 05 99 60
La trésorière : 06 31 52 75 94
La secrétaire : 06 46 33 80 66



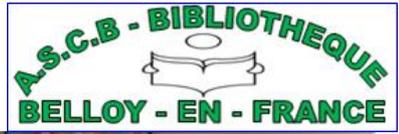
Bibliothèque

Nous vous proposons un large choix de livres :
Nouveautés littéraires, littérature jeunes, mangas, BD, ainsi que des livres à gros caractères.

Horaires :
Lundi 15h30-17h30
Mercredi 14h-17h30
Samedi 10h-12h30

Fermeture pendant les vacances scolaires

Prenez plaisir à découvrir nos dernières nouveautés comme à choisir les nombreux ouvrages et revues à votre disposition



ASCB YOGA

Le forum qui a eu lieu au mois de septembre a permis à plusieurs personnes de connaître et rejoindre l'association du YOGA. Notre professeure Joëlle CUYPERS pratique le yoga depuis 1980. Elle est professeure diplômée de la Fédération Française VINIYOGA depuis 2004. Infirmière psychiatrique, elle exerce en tant que thérapeute familiale dans un établissement public de l'OISE

Cours collectifs hebdomadaires
Le mercredi de 19 h 15 à 20 h 45
Salle des Fêtes de Belloy-en-France



Pour celles et ceux qui voudraient découvrir le YOGA, possibilité de 2 cours d'essai gratuits. Pour votre confort, prévoyez une petite couverture et une tenue chaude et confortable, les tapis de sol et coussins pour l'assise sont fournis par l'association.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
La Présidente : Christiane ANSELLE - Tél : 01 30 35 70 84
La secrétaire : Catherine BAELE - Tél: 01 30 35 96 94

A.S.C.B
SECTION YOGA

UNC BELLOY

Nous remercions chaleureusement les habitants de Belloy-En-France pour leur accueil et leur générosité lors de la collecte des Bleuets de France le 05 novembre 2016 .

Nous remercions les donateurs qui ont permis d'alimenter notre tombola du 11 novembre 2016 en faisant ainsi de nombreux gagnants. 58 personnes nous ont accompagnés lors du banquet qui fut bien apprécié de tous.

Le samedi 14 janvier 2017, assemblée générale de l'UNC Belloy.
Suivi de la galette des Rois.

Je profite de ce bulletin pour présenter à tous nos vœux les plus sincères et surtout une très bonne santé. Que 2017 vous apporte joie et bonheur.



Pour le bureau, Yves Peyrard



Pour la saison 2016/2017, le club a engagé 14 équipes en championnat et coupes du val d'Oise dont 2 équipes féminines.

EFFECTIF

Cette saison le club a 170 adhérents dont 24 dirigeants et dirigeantes pour encadrer 14 équipes et gérer le club.

Au niveau de l'encadrement plusieurs dirigeants sont diplômés .

Nous avons aussi un arbitre de foot à 11 et une arbitre de foot à 11.

DATES A RETENIR

En juin 2017 tournois pour tous les enfants de 6 à 13 ans et pour les filles de 16 à 19 ans sur le nouveau terrain synthétique à St Martin.

En raison des travaux de St Martin, tous les entraînements se sont déroulés jusqu'au 14 novembre 2016 à Belloy, Viarmes, Attainville et Asnières.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de Belloy en France et de St Martin du Tertre qui ont accepté de nous offrir les médailles et les coupes pour les tournois de fin d'année en juin 2016, les communes de Viarmes, Asnières et Attainville pour le prêt de leurs installations et la commune de St Martin pour la rénovation complète du terrain de foot.

Nous remercions les habitants de Belloy en France et St Martin du tertre pour leurs dons lors du calendrier 2017 ainsi que le personnel communal pour l'entretien des terrains .

Nous remercions les commerçants et personnes qui nous aident pour les tournois et manifestations et plus particulièrement ceux qui ont participé au calendrier 2017 :

AU PAIN DORE Rémi PLATEAU Boulangerie à Belloy, LA FLO- RITHEQUE à Belloy, GOMME BTP bâtiment travaux publics à Belloy, LES ÉTANGS DE PÊCHE À LA TRUITE de Sacy, GRAND LABRUYERE, ACJL RENOV entreprise de rénovation à Belloy, la pharmacie LAWNICZAK à St Martin, LA VALSE FLEURIE à Garges, l'entreprise de nettoyage FIQUET à St Martin, SPORT-PARK et ATELIER DES SUPPORTERS nos fournisseurs de matériel sportif. Enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Toute l'équipe du club de football vous souhaite une excellente année 2017.

Nous recherchons toujours des bénévoles.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter :

Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34

Didier JEAN 01 30 35 91 32





Nous comptons 103 adhérents qui se décomposent de la façon suivante :

- Renforcement musculaire 17 personnes dont 11 féminines.
- Judo adultes 14 personnes dont 2 féminines
- Judo 4 / 5 ans 40 enfants
- Judo 6 / 8 ans 17 enfants
- Judo 9 / 12 ans 15 enfants

Le Noël du JUDO s'est déroulé le jeudi 15 décembre 2016 en début du cour 19h00.

Cours en commun de l'ensemble des Judokas de tous les cours, à l'issue de ce cours un gouter a été organisé avec remise de friandises pour les plus petits et tee-shirt avec logo de la section pour les grands.

Cours galettes des Rois le dimanche 8 janvier 2017 a/c de 15h30 pour tous les adhérents de la section et leurs parents. A l'issue du cours dégustation de galettes et tirage des Rois pour tous.

Prévision 2017 : Tournoi du club le 21 mai 2017.

Pour le bureau, Richard Carsenti, Président

L'esprit club du CCM Belloy 2016

L'intersaison précédente avait vu l'effectif grossir de façon notable, le challenge fut d'intégrer tous les nouveaux licenciés puis créer l'osmose nécessaire au bien-être du club ; à l'issue de la saison 2016 nous pouvons dire que le pari est réussi.

Chacun devant prendre ses marques, le début de l'exercice fut un peu laborieux, comme d'habitude, ce sont les sprinters qui montrèrent le chemin, à Agnetz-Gicourt : Laurent VOYER, spécialiste des cent derniers mètres concluait victorieusement imité par : Eric RAMEL à Compiègne.

Saluons les autres vainqueurs : Thierry PAVARD (Taverny), Florian GODEBERT (St Maximin) et Laurent SECOND (St Ouen l'Aumône), ce dernier ouvre enfin son tableau de chasse après un nombre de deuxième places digne de Raymond Poulidor, son patronyme semble ne plus être un frein à sa progression.

Espérons que son exemple sera suivi la prochaine saison par Lionel SOHIER et Patrick WANEQUE touchés par un syndrome identique...

Le retour d'Alexandre Carlier performant à Attainville, les podiums de Florian FAIRIER au régional, et d'Eric DELATTRE au départemental laissent augurer d'une prochaine saison riche en succès, ce dernier accédant à la catégorie reine qui récompense sa régularité.

L'ensemble du club a cumulé des places d'honneur : deux prix d'équipes sont venus récompenser ce collectif.

Remerciements aux municipalités, aux bénévoles fidèles et sponsors pour leur soutien indéfectible et indispensable pour la bonne marche du CCM Belloy .

Le Club Cycliste de Belloy présente ses vœux pour 2017 à la municipalité de Belloy, à nos sponsors et bénévoles ainsi qu'aux habitants de la commune.

Jean-François Romé

*Laurent VOYER Agnetz-Gicourt
Victoire Eric RAMEL Compiègne
Victoire Thierry PAVARD Taverny
Victoire Laurent SECOND St Ouen l'Aumône
Victoire Florian GODEBERT St Maximin*



Belloy
Tour de
France
2016



NOUS AVONS RENCONTRE POUR VOUS : Clément REISKY, un petit belloysien devenu bien grand !

Clément REISKY (clementreisky.com) est un jeune photographe dont la renommée internationale s'étend chaque année et qui a choisi d'être très actif dans la vie de notre village. Comment en est-il arrivé là si rapidement (il a à peine 23 ans) ? Pour le comprendre, nous l'avons rencontré chez lui, à Belloy-en-France !

Clément est vraiment un enfant de Belloy-en-France. Il y est arrivé quand il avait quelques mois, a fréquenté l'école maternelle et l'école élémentaire de notre commune. Ses grands-parents habitant Luzarches, c'est le collège Anna de Noailles puis le lycée Gérard de Nerval de Luzarches qui lui ont permis de poursuivre ses études. Le baccalauréat obtenu, il est admis à l'E.N.C. (Ecole Nationale de Commerce, boulevard Bessières à Paris 17^e) pour préparer un diplôme commercial. Il choisit donc de « s'expatrier » pendant trois ans à Asnières sur Seine. Sitôt son diplôme obtenu, il revient à Belloy-en-France en 2012.

Bien que l'E.N.C. soit un établissement réputé dont les études sont très exigeantes, Clément s'adonne parallèlement à la passion que lui a transmise sa tante, reporter-photographe réputée : la photographie ! En association avec Angelle Keller, portraitiste, il loue un studio photo et un atelier/exposition à Montmartre pendant deux ans. Il travaille tout d'abord « localement » et c'est le Marché Saint Pierre, tout proche, qui lui offre naturellement ses premiers clients. Le « bouche à oreille » agissant avec efficacité, sa clientèle s'élargit très régulièrement. Au bout de deux ans, son travail commence à être connu, reconnu et apprécié par les entreprises intéressées.

De retour à Belloy-en-France, il a gardé sa clientèle d'entreprises qui s'accroît régulièrement pour toucher peu à peu de grands fleuristes (dont Julian Tonnelier qui fournit le muguet du 1^{er} mai à la Présidence de la République), des couturiers réputés, de nombreux créateurs en général. Clément travaille même pour l'Opéra de Paris. Si son « bureau » est à Belloy, il pratique son art au sein même des entreprises qui lui font confiance et loue, quand c'est nécessaire, des studios photo sur Paris. « J'ai une grande proximité voire une complicité avec mes clients qui sont des créateurs car ma photo doit exprimer ce que le créateur veut exprimer » confie-t-il. Avec son studio en valise (il est fidèle à la marque NIKON), il parcourt ainsi la France entière et l'étranger (la Suisse, le Luxembourg, l'Italie,...) « Partout où l'on m'appelle » résume-t-il avant d'ajouter « Mon agenda est bouclé sur plusieurs mois ! ». Trois galeries distribuent ses photos (Lyon, Brest et « Oeuvre pour l'Art » à Chantilly – <https://oeuvrepourlart.com>). Son premier ouvrage est épuisé et le second est en vente sur le site Pixalib.

ENGAGE DANS L'HUMANITAIRE

Le hasard d'une rencontre en visitant une expo photo sur la Côte d'Azur pendant les vacances, l'amène à participer à une action humanitaire en Bulgarie pour une association qui s'intéresse aux enfants atteints du « bec de lièvre » : très nombreux dans ce pays (1 enfant sur 200), ils sont de ce fait souvent abandonnés par leurs parents. Il s'agissait donc de montrer, par la photo, que cela se soigne et que les jeunes atteints peuvent ensuite vivre normalement, d'où un séjour de deux semaines pour aller d'hôpital en orphelinat, pour suivre les médecins et chirurgiens afin de témoigner en faveur de tous ces enfants.

UN BELLOYSIEN ACTIF

De retour à Belloy, il s'est mis en relation avec l'école de son enfance et a animé l'an passé une première classe artistique avec deux sections de CE2 et CM1 pour apprendre aux enfants les valeurs portées par la photographie. Par équipe de quatre, les enfants ont préparé leurs autoportraits photographiques par un dessin pour dire ce qu'ils voulaient montrer d'eux et choisissaient un accessoire. Les enfants étaient intéressés et réceptifs ; une exposition a conclu cette première expérience, exposition dont le succès a été tel qu'il a généré des demandes de la part de Fosses (Centre de Loisirs et Point Jeunes pour créer une campagne d'affichage sur les droits de l'enfant) et Luzarches avec des CM2 en mai 2017. Cette année, ce sont deux classes de CE2/CM1 d'une part et une classe de CM2 qui vont profiter des talents de Clément mais Chut !!! Les thèmes choisis sont encore secrets pour les parents ! En un mot, « cela va être un beau projet » pronostique Clément !

Mais Clément REISKY est aussi actif au sein du **COTAB** (« J'essaie d'aider au maximum ») dans le domaine de l'organisation et de la communication (« Ça prend du temps, mais c'est possible car je travaille à domicile et je peux donc me libérer en cas de besoin »).

TOUJOURS DE NOUVEAUX PROJETS

Il a créé une association « **Demain pour l'art** » qui est actuellement un collectif de sept artistes mais il souhaite élargir son association notamment pour pouvoir travailler régulièrement avec les écoles. Fin janvier, il participera au « Salon Art3F » à la Porte de Versailles et pourquoi pas, se demande-t-il, créer un club photo sur Belloy en France s'il trouve un local adapté ?

Mu par la fougue de sa jeunesse, il donne l'impression quand on l'écoute, que son art est pour lui source permanente de projets et d'initiatives toujours tournés vers les autres. Nous sommes loin de l'artiste qui se confine à ses créations. Nul doute que nous reparlerons dans les mois et les années qui viennent de ce petit belloysien qui, si jeune, est devenu si grand !

**NOUS N'AVONS PAS TOUS LES
MÊMES JEUX**



AUJOURD'HUI, ON COMPTE
250 000 ENFANTS SOLDATS
DANS LE MONDE



POLICE MUNICIPALE

Sensibilisation de nos anciens sur le Vol Au Préjudice des Personnes Agées

Autrement appelé le vol par ruse, cette forme de vol bien particulière, souvent non violente, repose sur la tromperie. Les séniors sont des cibles idéales pour les voleurs en raison de plusieurs facteurs susceptibles d'arriver avec l'âge : l'isolement, l'affaiblissement physique, la dépendance ou encore du fait parfois de leur patrimoine, argent liquide ou objets de valeur mal protégés.

C'est au foyer des anciens de notre commune que s'est déroulée le jeudi 15 septembre, une sensibilisation sur ce type de vol, animée par deux personnels de la communauté de brigade de gendarmerie de VIARMES-LUZARCHES, les adjudants-chefs Arnaud PLISSON et Bertrand GEORGES et notre agent de police municipale Richard BRUXELLES.

Ce fût un évènement riche d'échanges entre les participants, après la visualisation d'une séquence vidéo illustrant les modes opératoires de ces individus mal intentionnés, le tout dans une ambiance décontractée. Retenons les principaux conseils pour éviter de subir ces vols : **ne jamais laisser entrer un inconnu chez soi**, demander les **cartes professionnelles** des personnes identifiées comme faisant partie d'un **service public**, et souvenez-vous **qu'aucune entreprise ne peut intervenir à votre domicile sans votre consentement et sans avoir pris contact par écrit** directe

ment avec vous ou par l'intermédiaire de la mairie. En cas de doute, contactez immédiatement la mairie ou composez le 17 sur votre téléphone.

Vigilance

En ce changement d'année, période propice à la distribution des calendriers nous vous conseillons de demander systématiquement un document officiel (attestation de la mairie ou carte professionnelle) pour les étrennes de fin d'année.

Enfin, nous attirons votre attention sur certains documents publicitaires distribués récemment dans les boîtes aux lettres de la commune, concernant des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'entretien de la maison lesquels utilisent une typologie de couleur d'impression et de caractère d'écriture pouvant laisser penser que ces prestations font l'objet d'une recommandation d'organismes officiels (la commune par exemple). Nous vous informons que ces prestations sont effectuées sans autorisation ni recommandation particulières de la mairie.

Richard Bruxelles, Agent de Police Municipal



NOS LYCEENS

NOS COLLEGIENS

Toutes nos félicitations aux collégiens qui ont obtenu leur Brevet des Collèges et aux bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat au lycée Gérard de Nerval de Luzarches :

Série ES (Economie et Social) :

Elise Carlotti

Samantha Lucchini, mention assez bien

Série STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) :

Régina Coly, mention assez bien

Tom Le Caer

Martin Rouzot



Le 9 novembre dernier s'est réuni en mairie de Presles, à l'initiative de la directrice de la ligne H, Céline SIBERT, le comité intergares qui rassemble les élus des axes Montsout-Luzarches et Montsout-Persan : l'occasion de faire un point sur notre ligne SNCF !



NOMBRE DE PASSAGERS EN HAUSSE SAUF VERS LUZARCHES : si la fréquentation de la ligne H dans son ensemble croît régulièrement (+ 8% entre 2014 et 2016), celle du tronçon Montsout-Luzarches baisse en 2015 par rapport à 2014. La fréquence des trains bien moindre qu'à Montsout n'expliquerait-elle pas cette statistique ?

PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN ILE DE France : outre les gares adaptées pour l'accueil des personnes handicapées (Montsout, Domont, etc...), ce plan prévoit, à l'horizon 2020 une sensible augmentation du nombre de trains jusqu'à Montsout. Pour ce qui est de notre axe, la voie unique s'oppose à une telle augmentation sauf si, à certaines heures, on accepte de changer de train à Monsout. Cela mérite d'y réfléchir...

DES VOYAGEURS SATISFAITS : 86% des habitués de la ligne H se déclarent satisfaits de la ligne (68% sur l'Île de France), 89% s'y sentent en sécurité (83% sur le réseau transilien), 85% trouvent les annonces à bord de qualité (77% en IdF), 93% jugent le personnel aimable et courtois (92% en IdF) et 83% trouvent les gares propres (82% en IdF). Selon les statistiques de la SNCF, le taux de ponctualité fin octobre était de 94.97% (89.05% sur le réseau transilien). Mais seulement 71% des voyageurs estiment l'information suffisante en situation perturbée.

LA LOI SAVARY consacrée à la sécurité dans les transports collectifs : chacun connaît bien maintenant les numéros d'urgence 31.17 (téléphone) et 31.117 (SMS) qui ont donné lieu, sur la France, à 31 000 appels en un an (dont 14% par SMS). 12% seulement des appels et 58% des SMS concernaient la sécurité. Sur la ligne H, 133 SMS en un an. La SNCF travaille avec la RATP pour que ces numéros d'urgence deviennent communs aux deux réseaux.

DES ACTIONS DE PREVENTION : d'abord un élagage important le long des voies ; c'est indispensable car risque d'accident et de destruction de caténaire sans parler des feuilles mortes ! Interventions en milieu scolaire de l'école primaire au lycée, notamment sur la nécessité de composer son titre de transport et contre le tram surfing de la part des plus jeunes (un jeune de 17 ans accidenté en juillet 2015 à Belloy-en-France).

Ces réunions (deux fois par an en général) permettent de faire le point sur notre ligne et rappelons que des informations sont relayées régulièrement sur le site de la commune (arrêt de travail, incident, etc...).

Jean-Marie BONTEMPS Maire-Adjoint




RECENSEMENT
 de la population 2017
 DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
 POUR CONSTRUIRE DEMAIN
 Le recensement par internet, c'est plus pratique !
www.le-recensement-et-moi.fr
 Du 19 janvier au 18 février
 Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple
 Insee & votre commune

Du 19 janvier 2017 au 18 février 2017, va se dérouler le recensement de la population de Belloy-en-France. Nous vous présentons vos agents recenseurs et nous vous remercions par avance de les recevoir cordialement.



André Baele



Edouard Kotusik



Yves Peyrard

	Pompiers 18 / SAMU 15	
	Gendarmerie Viarmes	01 30 35 45 39
	Dr. R. Barbarossa	01 30 35 75 65
	Pharmacie Leroux	01 30 35 75 21
	Micro-crèche	01 30 35 08 39
	Ecole maternelle	01 30 35 74 11
	Ecole élémentaire	01 30 35 71 56
	Collège Marcel Pagnol, Montsoul	01 34 69 85 92 / Fax 01 34 08 70 43
	Lycée Gérard de Nerval, Luzarches	01 30 29 55 00 / Fax 01 34 71 93 50
	Lycée professionnel Jean Mermoz	01 34 73 99 95 / Fax 01 34 73 99 82
	CAF	0 810 25 95 10
	Poste	36 31
	SNCF	08 92 35 35 35
	ERDF Service clientèle	08 10 69 16 51
	Dépannage ERDF	08 10 33 30 95
	GRDF Service clientèle	08 10 22 40 00
	Dépannage GRDF	08 00 47 33 33
	Eau Potable CEG	01 34 38 86 86
	Eaux Usées SFDE (Veolia)	0 811 90 04 00

Tous nos vœux de bienvenue au bébé et félicitations aux heureux parents !

Mila Foucampré	26/05/2016
Téa Testa	13/06/2016
Tiago Basilio Baudelot	22/06/2016
Yacine Khouas	05/07/2016
Lucille Abba	05/08/2016
Robert Necula	27/08/2016
Kenny Lumon Breger	29/08/2016
Pauline Vaquez	11/09/2016
Rafael Matias	17/09/2016
Emma Sampaio Luis	15/10/2016
Maël Ghene	19/10/2016
Timoté Hinard	13/11/2016
Ilona Castellano	21/11/2016
Nathanaël Box	27/11/2016
Mathis Parent	29/11/2016

Tous nos vœux de bonheur à

Matthieu Pages et Virginie Rodrigues	10/09/2016
Elhoucein Anouar et Aïcha Anouar	07/01/2017

Nous avons le regret de rappeler le décès de

Olga Cousantier veuve Ways	01/07/2016
Jean Legrand	28/08/2016
Dany Grousset	23/09/2016
Micheline Capliez née Roger-Eck	25/09/2016
Jean-Claude Demeester	03/10/2016
Stéphanie Rybicki née Zypers	30/11/2016
Jean-Jacques Mangeon	15/01/2017

Premier semestre 2017

Samedi 4 février : Karaoké du BEF

Samedi 4 mars : Inscriptions à la brocante

Du lundi 6 mars au dimanche 19 mars : EXPO Peinture ASCB Bibliothèque

Vendredi 10 mars : SORTIE CCAS des anciens à Berck avec déjeuner spectacle

Samedi 25 mars : Bal du Printemps BEF

Dimanche 2 avril : Brocante du BEF

Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai : Elections Présidentielles

Lundi 8 mai : Commémoration et repas avec l'UNC

Samedi 13 mai au lundi 15 mai : Fête Patronale

Samedi 13 mai : Course Cycliste du CCMB

Dimanche 21 mai : Tournoi de Judo

Du lundi 29 mai au lundi 05 juin : Voyage des anciens dans le Périgord

Dimanche 11 juin et dimanche 18 juin : Elections Législatives

Dimanche 11 juin : Communions Solennelles

Vendredi 16 juin : Récital BELL' ENFANCE handchimes Salle polyvalente

Samedi 17 juin : Kermesse de la caisse des écoles

Dimanche 18 juin : Fête annuelle de la ZUMBA

Samedi 24 juin : Soirée COTAB, salle polyvalente JAZZ

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60

Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00

Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-France.fr

Responsable de publication : Raphaël BARBAROSSA

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Ansellé, Elisabeth Trifoglio, Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Alexis Graf